Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE

N° 15. — 8 avril 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *A nos lecteurs. — La répétition dans l'enseignement. — Enseignement pratique. — Les fleurs à l'école. — Chronique scolaire : Vaud, Berne, Argovie. — Réforme orthographique. — Revue des journaux. — Partie pratique : la coupe, le Troubadour du conte Pierre, le saule des vanniers, dictées, comptabilité.*

A NOS LECTEURS ET A NOS LECTRICES

Au moment où nous lancions notre appel, le 1er janvier écoulé, nous n'étions pas sans éprouver de sérieuses appréhensions quant au succès du journal dont on nous avait confié la direction. Nous avions décidé de paraître tous les samedis et non plus tous les quinze jours et, du même coup, notre chiffre des dépenses se trouvait en être doublé. Celui des recettes suivrait-il la même marche ? Verrions-nous le nombre de nos abonnés monter dans la même proportion ? Pourrions-nous compter sur l'appui de nombreux collaborateurs ? Graves questions, qui n'étaient pas sans nous inspirer parfois de vives inquiétudes en songeant à la lourde responsabilité que nous avions assumée vis à vis de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Aujourd'hui, après trois mois de travail, nous avons la profonde satisfaction de vous annoncer que le succès matériel et moral du journal est assuré. Nos prévisions sont dépassées. L'*Educateur* tire à **2300** exemplaires, chiffre qui n'a été atteint jusqu'ici par aucun journal scolaire de la Suisse romande.

Voici, en effet, comment se répartissent les abonnés à l'*Educateur*. Nous plaçons en regard le nombre des membres de la Société pédagogique de la Suisse romande et celui du nombre total des membres du corps enseignant [1].

[1] Les chiffres des deux dernières colonnes sont approximatifs.

ABONNÉS		Société pédagogique	Corps enseignant
Jura bernois	295	550	420
Genève	170	202	690
Neuchâtel	200	130	672
Vaud	902	961	1562
Fribourg	48	454	340
Valais { Soc. valais. d'éduc.		—	205
Valais { Section valaisanne	30	73	
Tessin	65	—	—
Suisse allemande	88	—	—
Etranger	101	—	—
	290	élèves des écoles normales et des sections pédagogiques suisses (Locarno, Hofwyl, Delémont, Neuchâtel, Genève et Lausanne, abonnement au prix réduit de fr. 2.50).	
Echanges	45		
Total	2234		

* * *

Nous tenons à exprimer nos sentiments de vive gratitude à nos amis du Jura bernois, de Genève et de Neuchâtel, qui sont restés fidèles aux bonnes et saines traditions de solidarité de la Société pédagogique de la Suisse romande. Fribourg compte 48 abonnés et la section valaisanne, nouvellement créée, 30. Petit poisson deviendra grand.

Merci à nos amis de la Suisse allemande et de l'étranger. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir s'étendre toujours davantage la sphère d'influence de l'*Educateur*.

Comment nos sympathies et nos remerciements n'iraient-ils pas au corps enseignant vaudois primaire et secondaire ? Dans le canton de Vaud, il s'agissait de remonter un courant hostile à l'*Educateur*, de vaincre des résistances nombreuses et tenaces. Le corps enseignant vaudois a eu confiance et nous a donné un bel exemple de solidarité et d'union. Noblesse oblige : cette situation nous impose des devoirs : nous devons à cette phalange d'hommes sûrs de continuer notre entreprise et de tâcher d'y réussir mieux encore.

Merci enfin à notre dévoué Comité de rédaction, sans le concours duquel nos efforts seraient vains, à nos fidèles collaborateurs et à tous ceux qui se sont associés à notre œuvre, se sont rendu compte de ce que nous tentions de faire et des motifs qui nous le faisaient entreprendre.

* * *

Nous nous trouvons être ainsi 2200 groupés autour de la bannière de l'*Educateur*. C'est là certainement un chiffre fort réjouis-

sant. N'aurions-nous rien de mieux à souhaiter ? Nous rêvons d'un journal encore plus nourri dans ses deux parties essentielles, dans la partie pratique surtout, qui devrait s'efforcer de pourvoir de plus en plus aux besoins journaliers du maître et à ceux des cours complémentaires. Aujourd'hui, en effet, l'instituteur est débordé. La tâche de la presse scolaire est de l'aider plus et autrement que par le passé. Elle doit apporter des secours nouveaux et des ressources nouvelles, tant pour son enseignement que pour la continuation de ses études.

Le jour où nous aurions 3000 abonnés — et les chiffres donnés plus haut montrent que nous pourrions aisément dépasser ce chiffre dans la Suisse romande — nous servirions tous les huit jours un numéro de 32 pages à nos lecteurs. Nous ferions davantage, nous pourrions apporter encore de sérieuses améliorations au journal si nous avions plus d'espace. Or, nous aurions plus d'espace, si nous avions plus d'argent, c'est-à-dire plus d'abonnés.

Nous avons le ferme espoir de voir ce rêve réalisé.

La Suisse romande se doit d'avoir un périodique scolaire de cette importance. Par la masse et la cohésion de ses abonnés, autant que par l'esprit qui l'anime, l'*Educateur* constituera alors un foyer de lumière et de chaleur dont le rayonnement se fera infailliblement sentir tôt ou tard, une force sociale avec laquelle il faudra de plus en plus compter au sein de notre démocratie.

La Rédaction.

LA RÉPÉTITION DANS L'ENSEIGNEMENT

C'est avec un vif intérêt que nous avons lu, dans le n° 9 de l'*Educateur*, sous le titre : *Revue des journaux*, une analyse des articles pédagogiques publiés par T. Combe dans la *Gazette de Lausanne*.

Les critiques auxquelles ont donné lieu les articles en question nous semblent absolument fondées. Il est un point cependant sur lequel nous sommes pleinement d'accord avec le romancier loclois : la répétition dans les études. Qu'on nous permette de consigner ici le résultat de nos observations sur un sujet qui nous préoccupe depuis plusieurs années.

Nous avons l'absolue conviction que, dans nos écoles, l'on fait trop de répétitions, trop de revisions. Les récapitulations sont trop nombreuses et trop fréquentes ; elles absorbent un temps précieux, hors de toute proportion avec les résultats obtenus.

Pourquoi ne pas nous l'avouer, nous avons de la peine à nous débarrasser d'idées qui n'ont de respectable que leur ancienneté.

Nous nous y cramponnons avec une énergie d'autant plus tenace que les innovations nous effraient par leur hardiesse même.

Et cependant, est-il un domaine dans lequel il soit plus nécessaire de progresser sans cesse que la pédagogie ? Ne devons-nous pas chercher à rendre toujours moins factice notre enseignement, à le débarrasser de tout bagage lourd et encombrant ?

Il fut un temps où l'on ne visait guère qu'à meubler la mémoire de l'enfant de connaissances plus ou moins bien amalgamées, plus ou moins bien classées. L'élève n'avait pas à approfondir ce qu'on estimait utile de lui être appris. Le savoir était affaire d'autorité. L'absolutisme gouvernemental avait pour pendant l'absolutisme scolaire. Nul n'aurait songé à parler d'éducation libérale. Bien audacieux aurait été celui qui se serait avisé de réclamer un peu moins d'autoritarisme de la part du maître, un peu plus d'initiative de la part de l'écolier. En un mot, c'était le beau temps du factice, du conventionnel.

Un des moindres soucis de l'école était de préparer pour la vie ; l'acquisition des connaissances était par elle-même un but et non un moyen ; l'enseignement éducatif n'était pas créé.

Les méthodes ne peuvent être que la mise en pratique des idées dominantes en éducation. N'ayant en vue qu'un emmagasinement aussi complet que possible de connaissances, l'instituteur de jadis devait, par une conséquence toute naturelle des idées et des préjugés régnants, faire entrer dans la cervelle de ses élèves, à grand renfort de répétitions, le bagage intellectuel qu'on jugeait indispensable de leur faire acquérir.

Le point de vue actuel est tout autre. L'acquisition de connaissances positives, quoique désirable, n'est pourtant pas le but essentiel de l'enseignement. Le développement intégral des facultés de l'enfant importe davantage que les notions toujours incomplètes, quoi qu'on fasse, qu'il emporte de son séjour à l'école. Cette conception plus haute et plus vraie de la tâche qui incombe à l'éducateur ne doit-elle pas se traduire par de profondes modifications dans les méthodes en usage ? Les longues et fastidieuses répétitions d'autan doivent céder la place à des exercices sagement gradués de sorte que l'élève aborde peu à peu des sujets nouveaux.

On ne saurait trop le dire et le redire, l'intérêt est le grand ressort en éducation. L'étude, sans doute, ne doit pas dégénérer en un jeu perpétuel ; la débarrasser des salutaires difficultés qui la parsèment, lui enlever toutes ses aspérités, serait un tort ; l'enfant a besoin d'être trempé pour la lutte qui l'attend dans le cours de son existence. Il n'en est pas moins vrai que l'on ne fait bien que ce que l'on fait avec plaisir, avec entrain, avec conviction. Il faut apporter de la passion à la besogne commencée, l'aborder avec le désir de la mener à bien. Or cet entraînement, cette ardeur au travail ont encore plus besoin d'être provoqués chez l'enfant que chez l'adulte. Dès que l'élève envisage l'étude comme une corvée ennuyeuse à laquelle il faut se soustraire à tout prix, tout est perdu.

il ne travaille plus qu'en vue d'éviter des punitions ; il acquiert, chose fâcheuse, de mauvaises habitudes intellectuelles et morales.

Nous ne croyons pas trop nous avancer en affirmant que les longues et fréquentes répétitions sont pour beaucoup dans l'ennui dont témoignent certains élèves. Il est du devoir le plus strict de l'éducateur de s'ingénier à maintenir intacte cette fraîcheur d'idées, de sentiments, cette vivacité d'esprit, cette curiosité ardente qu'apporte à la connaissance de ce qui l'entoure, tout enfant normalement constitué.

C'est pour nous le résultat d'une longue expérience, aucun labeur n'est plus ingrat que d'enseigner à des élèves ce qu'ils sont censés connaître et qu'ils ne connaissent que très superficiellement. Que de fois n'avons-nous pas entendu cette exclamation sortir de la bouche d'un enfant : Je sais ce que l'on m'enseigne maintenant, c'est très ennuyeux de recommencer ce que j'ai déjà étudié. Avec des idées semblables, l'élève ne travaille qu'à contre-cœur.

De ce qui précède, nous sommes en droit de tirer cette conclusion : ne marchons pas trop vite, procédons avec une certaine lenteur. Pour notre part, nous n'avons jamais compris comment il est possible de parcourir deux ou trois fois en une année le programme entier d'une classe ; faire deux fois mal une tâche, ce n'est pas la faire une fois bien. Si l'on veut étudier un sujet sous toutes ses faces, partir de l'intuition pour arriver aux applications, en passant par la comparaison, l'association et la généralisation, il est de toute nécessité de n'avancer que pas à pas, afin de ne pas laisser derrière soi des questions incomprises.

A ce point de vue, la méthode des cercles concentriques ne nous paraît pas heureuse et nous n'hésitons pas à la condamner sans réserve. Pour certaines branches, l'histoire par exemple, elle est d'une application presque impossible. Revenir six fois sur les lacustres, à quel rabâchage n'est-on pas exposé ! Est-il possible de faire six récits assez différents les uns des autres pour que l'intérêt des enfants soit toujours tenu en éveil ? Est-il possible de bien faire comprendre les événements contemporains tels que le Sonderbund, à des enfants de 7 à 8 ans ?

A vouloir tout effleurer, en un court laps de temps, on est forcément obligé de cheminer avec une rapidité qu'on peut qualifier de vertigineuse ; dans ces conditions-là, l'enseignement ne peut être éducatif.

Ce qu'on a voulu en établissant les cercles concentriques, c'est venir en aide aux élèves faibles, ceux qu'on appelle vulgairement les queues de classes, en donnant, dans tous les degrés, inférieur, moyen et supérieur, un aperçu complet du programme primaire.

En agissant ainsi, nous croyons que l'on s'est trompé ; on sacrifie le grand nombre, ceux qui peuvent parcourir tous les degrés, à une infime minorité. Au reste, nous croyons fermement qu'une fréquentation plus stricte de l'école enfantine, une amélioration constante des méthodes, l'ouverture de classes d'enfants anormaux diminueront dans une grande proportion les queues de classes.

Chaque ordre d'enseignement : primaire, secondaire et supérieur, doit former par lui-même un tout qu'il est inutile et nuisible de subdiviser à l'infini.

En résumé nous dirons :

Enseignons lentement pour ne pas être obligés de revenir à chaque instant en arrière, n'enseignons pas en trois mois ce qui doit être enseigné en une année ; qu'en changeant de classe, l'élève s'aperçoive immédiatement qu'il aborde de nouvelles matières ; que les programmes se déroulent en lignes droites et non par cercles concentriques, et enfin, modifions profondément les examens ou même supprimons-les en les remplaçant par de très fréquentes inspections de personnes compétentes, capables d'apprécier sainement le travail du maître et ses résultats. Alors l'enseignement deviendra autre chose que la pure et simple acquisition de connaissances trop souvent livresques : il sera éducatif.

C. Knapp.

Enseignement pratique. — Une originale innovation vient d'être tentée à Bruxelles, dans une école ménagère.

Tous les jours, un certain nombre d'élèves sont heureuses de faire prendre un bain complet à quelques-uns des bébés du jardin d'enfants situé tout près de l'école. Ces bains sont donnés, non pas dans les baignoires spéciales, mais dans les cuvettes qui servent à laver le linge chez les gens pauvres.

Ce jour-là, les parents, dit le règlement, « sont engagés à apporter une chemise propre ; l'école en fournit une à ceux qui n'en ont pas ; cette chemise devra être rapportée ».

Les fleurs à l'école. Le *Petit Temps* signale très joliment un essai tenté avec succès en Angleterre : l'introduction des fleurs à l'école. Nos lecteurs nous sauront gré de les reposer un peu des luttes et des discussions de la presse, en leur donnant cette charmante page empreinte d'un sentiment délicat.

« En Angleterre, chaque année, au printemps, chacun des élèves d'une école reçoit, dans un pot de terre, une bouture en bonne santé ; il l'emporte chez lui, il la soigne pendant tout l'été. Avant les gelées, chacun doit rapporter à l'école, en un pour tout, sa bouture devenue plante, ou le pot de terre vent de ses espérances. Ce jour-là est un jour de fête ; la classe est toute fleurie, car les échecs sont rares ; les dames ont corsé d'un peu de sirop, de quelques gâteaux, le léger lunch de l'après-midi ; des prix sont attribués aux plantes les mieux venues, et les lauréats sont fiers tout autant que les plus glorieux propriétaires de chrysanthèmes monstres au Cristal Palace. On chante, on se réjouit, puis on se sépare, chaque enfant remportant son élève, et on se promet de recommencer après les mauvais jours. Certains arrivent à conserver la plante soignée avec sollicitude, et se composent ainsi un petit jardin pour la traditionnelle fenêtre haut perchée, dont l'œil du passant se réjouit. »

La fleur dans l'école, comme en Angleterre ; la fleur dans les maisons des pauvres, comme à Chicago : voilà de quoi occuper les instituteurs et leurs femmes, et toutes les dames, au reste, conclut le *Temps*.

« Des fleurs dans les mansardes, des fleurs dans les écoles, des fleurs dans les asiles, dites, n'est-ce pas une œuvre à tenter ? Des individualités en ont, chez nous, commencé la pratique, mais isolément ; il faudrait la généraliser. »

Nous souhaitons que ce bon conseil soit entendu, et qu'avec les fleurs entrent à l'école un peu d'art et de poésie.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Réunion de la Société pédagogique vaudoise à Yverdon.** Le comité de notre association a chargé Mlle *Soquel*, directrice des écoles enfantines de Lausanne, de la rédaction du rapport général sur la question de la « *Discipline dans les écoles enfantines* ».

Le soussigné a été désigné comme rapporteur pour la question des « *Cours de perfectionnement* ».

Nous n'avons reçu, à ce jour, que quelques rapports des conférences de district. Nous prions instamment nos collègues d'adresser leurs travaux aux rapporteurs avant le 15 avril prochain. Après cette date, aucun rapport ne pourra être pris en considération.

Inspectorat. Par suite de l'entrée de trois nouveaux inspecteurs primaires, notre canton a été divisé en 6 arrondissements d'inspection :

Le 1er arrondissement comprend les districts de Vevey, Aigle et Pays d'Enhaut. Il aura à sa tête M. M. Perrin.

Le 2e : Lavaux, Oron, Moudon, Payerne, ayant pour inspecteur M. Gaillard.

Le 3e : Lausanne et Echallens : M. Henchoz.

Le 4e : Morges (moins le cercle de Colombier), Rolle, Nyon, Aubonne : M. Grivaz.

Le 5e : Cossonay, La Vallée, Orbe, le cercle de Colombier : M. Sonnay.

Le 6e : Grandson, Yverdon, Avenches : M. Emery.

Examens des cours complémentaires : Nous rendons nos collègues attentifs à l'ordre affiché dans toutes les communes du canton, relatif aux examens des cours complémentaires. Ils sont fixés du 10 avril à fin de mai suivant les arrondissements. MM. les adjoints du Département en sont chargés.

Vacances de Pâques. — On nous écrit du Gros de Vaud :

C'est avec un réel soulagement que tous les instituteurs voient arriver la fin de l'année scolaire. L'hiver, quoique fort clément, n'en a pas moins apporté son tribut habituel de soucis et de fatigues. Soit pour les maîtres, soit pour les élèves, quelques jours de vacances nous paraissent bien mérités et même nécessaires pour recommencer allègrement une nouvelle période de travail. A ce propos, nous nous permettons d'exprimer un vœu : Notre Département de l'Instruction publique, toujours bienveillant à notre égard, ne pourrait-il pas fixer pour toutes les écoles primaires du canton un *congé minimum* (8 à 10 jours) faisant immédiatement suite au dernier jour d'examen?

Dans nos campagnes, pour nombre de localités, les congés dits de Pâques *n'existent pas*. Alors que nos collègues des villes sont favorisés de deux semaines de vacances, il arrive souvent que nos commissions scolaires se contentent de nous octroyer un ou deux jours de liberté ; nous devons consacrer ce temps à la mise au net des tableaux d'examen et des registres scolaires, en sorte qu'il ne nous reste pas un instant pour prendre un repos désirable après une si longue période de travail intellectuel ; notre cerveau et nos nerfs réclament impérieusement une détente que nous ne pouvons leur accorder. Il faut reprendre la tâche presque au lendemain des examens. Pourquoi, alors que pour tous les régents le labeur est le même, quelques-uns seraient-ils plus privilégiés que d'autres et jouiraient-ils de longues journées de repos, alors qu'un certain nombre pâtirait de la parcimonie de quelques commissions scolaires ? Il y a là une inégalité sur laquelle nous appelons l'attention bienveillante de nos autorités scolaires. E. A.

Nous appuyons volontiers la demande de notre collègue, mais nous lui rappelons l'article **56** lettre *a*, du Règlement des Ecoles primaires : « Les commissions scolaires fixent l'époque et la durée des vacances dans les limites prescrites à l'article 4 de la loi. Il faudrait une revision du règlement pour satisfaire bien des instituteurs. Nous la souhaitons.

E. Savary.

BERNE. — Un seul candidat s'est fait inscrire au poste de directeur de l'Ecole normale des institutrices, à Hindelbank, c'est M. Gempeler, pasteur à Aristorf (Bâle-Campagne), auparavant instituteur. Le Conseil exécutif bernois vient de l'appeler à la direction de cet établissement.

ARGOVIE. — Le rapport annuel sur la marche de l'Ecole normale de Wettingen renferme une forte étude due à la plume de notre aimable collègue, M. J. Keller et intitulée : *Deutsche Laute und Lautzeichen vom Standpunkte des alemannischen Oberdeutschlandes.*

— *Diplomatie et école.* Un mot de feu M. Welti, Conseiller fédéral. Dans un banquet donné par les maîtres du Gymnase de Berne en l'honneur de M. Miéville, professeur de français, qui prenait sa retraite, le patriote suisse s'écria : Nous autres politiciens, nous montons et nous tombons avec les générations, mais vous, les éducateurs, vous vous rajeunissez journellement au contact avec la jeunesse.

Réforme orthographique. — *L'Union des Instituteurs de la Seine*, dans une de ses dernières séances, estimant que le moment est venu d'entrer dans la voie de la réforme, et de se conformer aux instructions ministérielles, a pris la décision suivante : « La correction de la dictée — à l'examen du certificat d'études — se fera dans l'esprit de la circulaire de M. Léon Bourgeois. »

Cette décision, si elle est suivie d'effet, comme cela a eu lieu à Oran, sera grosse de conséquences pour l'avenir de la réforme orthographique, car la circulaire de 1891 envoyée par M. L. Bourgeois aux Inspecteurs d'Académie ouvre la porte à toutes les réformes modérées, puisqu'elle dit entre autres :

« Je réclame indulgence pour l'enfant quand la logique lui donne raison contre l'usage, et quand la faute qu'il commet prouve qu'il respecte mieux que ne le fait la langue elle-même les lois naturelles de l'analogie. A. F. H.

Revue des journaux.

Dans la *Revue universitaire*, E. Chauvelon, parlant de l'*Extension universitaire*, dit entre autres : « Nous ne sommes qu'au début de l'extension universitaire. Quelque chose se prépare de libre et de varié comme organisation — comme inspiration aussi, il faut le souhaiter — et de plus organique que ce qui existe jusqu'ici. Le modèle en est en Angleterre et principalement dans ce caractère de l'*extension* anglaise, qui ne se contente pas de l'enseignement *ex cathedra*, mais cherche surtout à organiser le contact des hommes cultivés avec le peuple, la vie amicale au milieu du peuple.

— La méthode intuitive appliquée à l'enseignement des langues vivantes fait des progrès marquants en France. Dans la même *Revue*, signalons un article de *H. Laudenbach* : *La méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes.* M. Laudenbach oppose à la méthode ancienne de la traduction, reposant sur le thème, la version, l'étude de la grammaire et du vocabulaire, une méthode où l'on fasse se succéder les phrases par lesquelles passe l'esprit de l'enfant apprenant sa langue maternelle.

— Dans une petite brochure de 8 pages, Mlle Augustine Vuagnat assigne au tricotage sa véritable place. Elle aimerait le voir réduit aux proportions strictement nécessaires à la compréhension du raccommodage des bas, tout il est la base, et remplacé, chaque fois qu'on le peut, par un enseignement plus complet du raccommodage du linge et des vêtements. — On ne saurait qu'applaudir à cette idée.

— Nous avons déjà mentionné et, en partie, analysé les articles d'Alfred Fouillée parus dans la *Revue Bleue*, l'*Education morale et la démocratie.* En terminant son étude, l'auteur rappelle le mot de Michelet : « Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation — La seconde ? L'éducation — La troisième ? L'éducation. » Et il conclut que le progrès national, en effet, naît des qualités transmises par l'hérédité et acquises par l'éducation ; et que les fondements sur lesquels reposent la santé et la force d'un peuple sont avant tout l'hygiène et la morale.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES ET DE COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Trois mangeurs d'insectes.

2. La taupe.

Introduction. — Dans votre travail, ou dans vos courses, à la campagne, vous avez sans doute remarqué de petits monticules de terre, arrondis, qui s'élèvent ici et là sur le sol. Qu'est-ce que c'est? Des *taupinières*. Qui donc est venu amener là ces petits tas?... Ce ne sont pas toujours des taupes, mais souvent aussi des campagnols et des souris grises. Cependant au travail on connaît l'ouvrier, et à la taupinière le terrassier : les tas de la taupe sont plus grands, et la terre en est bien plus fine et plus divisée. Quand vous en aurez trouvé un de cette espèce-là, que ferez-vous? Vous n'êtes pas d'accord! Les uns veulent y tendre une trappe, les autres se contenteront de répandre la terre sur le sol. Le plus grand nombre crient : il faut prendre le mineur et le tuer! Quelques-uns prétendent qu'il fait plus de bien que de mal!... Nous voilà dans un grand embarras! Pour en sortir, il n'y a qu'une chose à faire : capturer le mineur, sans lui faire du mal si possible, et l'étudier consciencieusement.

OBSERVATIONS EN CLASSE.

Caractères physiques.

Pattes? Celles de devant... sont larges, en forme de main tournée en dehors. Les *doigts*... sont réunis par une membrane et outillés d'ongles larges, aplatis, à tranchant émoussé : des petites pelles. Au premier coup d'œil, on voit que ces pattes sont destinées à creuser, à fouiller la terre, et qu'elles forment des bêches parfaites. Celles de derrière... ne leur ressemblent pas : plus faibles, plus allongées, elles ont des doigts... libres et les ongles grêles et pointus. Avec de tels membres, la taupe ne peut... ni grimper, ni sauter, ni même marcher comme le hérisson. Son domaine... est sous terre : là seulement elle se sent à son aise; dans ses couloirs elle peut courir comme un cheval sur la route; elle nage aussi admirablement.

Corps? épais, court et vigoureux, bâti pour fouiller, et couvert d'une fourrure fine et serrée, veloutée, sur laquelle la terre glisse sans pénétrer. Tout le corps en est recouvert, excepté? le bout des pattes, la pointe du museau et le bout de la queue.

Costume parfaitement approprié à la profession de la taupe. Cette fourrure est de couleur sombre avec... des reflets bleuâtres. Les parties nues sont couleur... de chair.

Museau? terminé en trompe comme... celui du hérisson, mais plus longue et plus délicate. Une petite expérience que vous pourrez faire chez vous vous permettra de juger de la perfection de son odorat. Mais cette trompe sert aussi? d'organe de tact; on s'en assure lorsque l'animal est à la surface du sol : il court de tous côtés, tâte le sol avec sa trompe, cherchant un endroit où il puisse creuser.

Les *mâchoires* sont aussi d'entre les mieux armées. Comptez!... quarante-quatre dents, toutes plus pointues les unes que les autres. Ce sont bien des dents de *carnassier*, mais cent fois plus carnassières que celles du chat ou du chien.

La taupe a-t-elle des *yeux?*... Non!... Oui! Regardez plus attentivement! Elle n'est pas aveugle, comme on l'a cru pendant longtemps. Il est vrai que ses yeux

ne sont pas plus gros qu'un grain de pavot et leur couleur les fait se confondre avec la robe. Ils sont de plus couverts de poils, pour empêcher que la terre n'y pénètre.

Dans cet œil si petit moins de poussière tombe.
D'ailleurs pour découvrir le ver, son aliment,
Faut-il un œil bien vif?
Il va si lentement [1].

Les *oreilles* et la queue sont tout aussi rudimentaires. Tout ce qui ne servait pas directement au travail du terrassier a été ramené à la portion congrue. Cependant l'ouïe est encore excellente : au moindre bruit suspect, elle cherche à se sauver. Elle a de plus la faculté de fermer ses oreilles, de telle sorte que ni le sable, ni la terre ne peuvent y pénétrer.

Travail.

Nous allons lâcher notre taupe dans une caisse pleine de terre pour la voir travailler.

Avec ses mains-bêches et son museau, aidés de sa puissante nuque, elle pénètre dans la terre comme... un coin. Elle dissocie la terre et la rejette en arrière avec une rapidité extraordinaire. Quand les décombres qu'elle laisse derrière elle commencent à la gêner, elle dirige son forage vers la surface, et les rejette avec son museau. Obligée d'élever partout de nouveaux tas de terre, il lui est impossible de dissimuler sa présence. Ces taupinières indiquent la direction et l'étendue du souterrain de chasse. La taupe se creuse des couloirs même sous le lit des fleuves et des rivières. Il n'y a pas de limite à ses excursions.

Nourriture.

Que poursuit-elle dans ses longues galeries?... Les larves d'insectes, les vers blancs, les hannetons, les taupes-grillons, les cloportes et aussi les vers de terre. Ceux-ci connaissent très bien leur ennemie. On fait à ce sujet une curieuse expérience. Quand on introduit un pieu dans le sol et qu'on le remue, on les voit aussitôt sortir de tous côtés, cherchant à se sauver à la surface. En sentant trembler la terre, ils ont cru à l'approche d'une taupe.

Malheur aussi aux musaraignes, souris, lézards, orvets, couleuvres, qui s'égarent dans ces couloirs! Ils sont perdus!

La taupe chasse encore aux limaces, à la surface du sol, et même, assure-t-on, dans l'eau, aux grenouilles!

Il faut dire que sa faim est insatiable. Elle a besoin, chaque jour, d'un poids de nourriture égal à son propre poids; c'est comme si vous mangiez 25 kg. de pain, de viande et de pommes de terre du matin jusqu'au soir!

Caractère.

Malheureusement pour elle, ses habitudes de carnassier terrible ne lui gagnent guère des sympathies. Elle est vraiment sauvage, cruelle, et semble toujours furieuse. Elle ne vit en paix avec aucune créature. Elle livre à ses semblables, lorsqu'elle les rencontre, des combats acharnés et les mange si elle est victorieuse. Seuls, des ennemis comme la belette et la vipère se permettent de parcourir impunément ses galeries.

Terminons par un trait d'*intelligence*. Un vieux taupier a souvent trouvé au fond des couloirs les plus profonds un trou vertical qui forme la source où boit la taupe. Ils paraissent d'abord à sec; mais en y jetant un peu de terre, on voit l'eau apparaître à l'orifice. Par les temps humides, ces fontaines sont pleines jusqu'au bord. La taupe a grand besoin d'eau, — les grands mangeurs boivent beaucoup. — Les taupiers le savent, et, par les temps de sécheresse, ils en prennent un grand nombre dans le couloir qui conduit au puits.

[1] Bécker.

Comparaisons et associations.

La musaraigne.

Idée générale : *L'homme a trouvé, même chez les animaux qu'il n'a pas domestiqués, d'utiles auxiliaires. Leurs services, très précieux, ne sont cependant pas sans quelques désagréments ; mais malgré cela nous avons tout à gagner en protégeant les insectivores, quels qu'ils soient.*

— Une leçon sera consacrée au développement de cette idée ; on en pourra déduire toute une série de calculs très intéressants, et même des petits comptes avec « profits » et « pertes », qui balanceront toujours en faveur de l'animal étudié (chez les insectivores, entendons-nous !) — P. Bertuez.

RÉCITATION

Le Troubadour du comte Pierre [1].

par Juste Olivier.

Indication du sujet. — Nous allons étudier ensemble une poésie sur le Troubadour du comte Pierre de Savoie.

Introduction. — Vous rappelez-vous qui on appelle un troubadour ? — Quand le comte Pierre écouta-t-il surtout les chants de son troubadour ? — Où demeurait-il alors ? — Qu'est-ce qui le retenait dans le château de Chillon ? — Quelle influence avaient sur lui les chants du troubadour ? — Que chantait le troubadour ? — Un poète vaudois, Juste Olivier, qui était autrefois professeur à l'Académie de Lausanne, a composé une pièce de vers sur le troubadour du comte Pierre.

Exposition. — Nous allons la lire :

Le vaillant comte Pierre
Possédait maint vallon,
Et, pour son nid de pierre,
Le manoir de Chillon :
Nid planté dans les ondes,
Dont les lames profondes
Bercent le vieux château,
Sur l'eau.

Du *Petit Charlemagne*
Ce comte eut le surnom,
Et, toujours en campagne,
Le méritait, dit-on.
Ou bien, sur la tourelle,
Il faisait sentinelle,
Regardant, du créneau,
Sur l'eau.

Sous son épaisse armure,
Mieux que tout autre jeu,
Du lac le frais murmure
Le délassait un peu.
Sa barque armoriée,
L'aile au vent déployée,
Volait comme un oiseau,
Sur l'eau.

Quand il fut vieux et triste,
Et qu'il ne pouvait plus
De l'ours suivre la piste
Sur les monts chevelus :
Sur l'onde une ballade
Calmait son cœur malade,
Au temps du renouveau,
Sur l'eau.

Le vaillant comte Pierre
Avait un troubadour,
Et quand la batelière
Passe au pied de sa tour,
Peut-être elle répète
De l'antique poète
Un antique rondeau,
Sur l'eau.

Chantait-il les vaillances
Des héros d'autrefois,
Et les grands coups de lances
Et les brillants tournois ?
Ou bien la jouvencelle
Assise en sa nacelle,
Rêvant d'un jour plus beau,
Sur l'eau ?

[1] Voir n° 9 de l'*Educateur*, page 161.

Ou bien l'Alpe fleurie
Aux sommets de Jamau,
Clarens et Meillerie,
Et notre bleu Léman ?...
Hélas ! le flot de l'âge
N'a laissé sur la plage
Pas même son tombeau,
Sur l'eau.

Étude de la poésie d'après le procédé que nous avons employé pour le morceau intitulé *Le Château de Chillon*. Il faudrait le diviser pour cela en sept parties : — 1. Le comte Pierre possédait le château de Chillon. — 2. Il avait reçu le surnom de Petit Charlemagne. — 3. Le lac était sa meilleure distraction. — 4. Dans sa vieillesse, il aimait aussi les chants du troubadour. — 5. La batelière répète quelquefois les chants du troubadour. — 6. Ce que chantait le troubadour. — 7. Celui-ci n'a pas laissé de trace.

Causerie sur la conclusion de cette poésie, afin de faire découvrir aux élèves que ce ne sont pas les gens occupés toujours de plaisirs comme le troubadour qui laissent une trace après eux, mais que ce sont les hommes d'action, comme Pierre de Savoie.

En ce qui concerne la diction, même procédé que pour le morceau le *Château de Chillon*. La poésie pourra être ainsi mémorisée.

Remarque : Comme il n'est guère possible de faire l'étude complète de cette pièce de vers en une seule leçon, ni de la faire apprendre en une seule fois, on peut la lire par fragments et la faire apprendre de même. A la fin, une leçon sera consacrée à la récapitulation et à la causerie.

Lucien Javet.

Le saule des vanniers.

C'est un arbre à tronc droit et à écorce d'un gris verdâtre, jaune ou brunâtre. Il peut atteindre 4 à 6 m. de hauteur, mais on ne l'y laisse pas arriver, afin de pouvoir couper plus facilement ses rameaux. Sa culture réussit dans les terrains humides et marécageux, qu'il peut parfois fixer et empêcher de se mouvoir. Pour avoir une bonne oseraie, il faut diviser son terrain en bandes de trois mètres de largeur, séparées par des fossés où l'eau puisse circuler. L'osier commun se coupe à trois ans, mais celui qui a l'écorce jaune peut rester un an de plus sur pied. Les graines produites par les saules sont rarement bonnes à semer ; il faut reproduire ces arbres par boutures.

Les fleurs du saule, réunies en chatons, comme celles du noisetier, apparaissent avant les feuilles, en mars et avril. Les feuilles sont étroites, allongées et couvertes en dessous d'un duvet blanc argenté.

On plante quelquefois les osiers le long des chemins et des canaux d'irrigation ; lorsqu'ils ont atteint l'âge de 3 ou 4 ans, on peut les tailler tous les ans. Ils fournissent l'osier dont se servent les vanniers pour faire des paniers de toute espèce, des vans, des liens pour les pépiniéristes, des liens de râteau, des claies, des tamis, des cercles. Pour faire de la vannerie grossière, les osiers sont employés bruts ; mais pour les paniers blancs, on pèle les tiges, on les fend en minces lanières que l'on teint de plusieurs couleurs. Avant de se servir des osiers secs, on les trempe dans l'eau pour les assouplir.

Les enfants, à la campagne, font des flûtes avec les grosses tiges ; il suffit de marteler doucement, avec le manche d'un couteau, une branche fraîchement coupée, pour isoler l'écorce et pouvoir en retirer le bois ; un bout de bois taillé en sifflet pour fermer le haut, un trou quelques centimètres plus bas, et l'instrument n'attend que le souffle de son petit fabricant pour fonctionner.

Le bois de saule étant léger et assez mou ne trouve que peu d'autres emplois ;

on en fait des ronds de serviettes, des bondes pour les tonneaux, etc. Comme bois de chauffage, il est recherché par les boulangers.

Les feuilles de saule sont une bonne nourriture pour le bétail.

L'écorce des saules en général, et du saule blanc en particulier, possède une amertume et une astringence particulières. Elle agit sur le corps à la façon du quinquina ; elle est employée en poudre ou en décoction ; c'est un médicament tonique bon marché. Avec les branches du saule blanc on fabrique du charbon pour la poudre à canon. On peut employer l'écorce comme tannin, et pour la préparation d'une couleur rouge.

Les fleurs des diverses espèces de saule sont extrêmement précieuses pour la nourriture des abeilles, à une époque où ces laborieux insectes se mettent déjà en campagne, et où, cependant, un petit nombre de végétaux commencent à fleurir.

Une espèce de saule, dont les branches pendent vers le sol, le saule pleureur, est plantée dans les cimetières. Les peupliers, les trembles sont aussi de la même famille.

Il ne faut pas beaucoup d'argent ni d'adresse pour exercer le métier de vannier. C'est une utile industrie à laquelle les habitants de la campagne, même les plus jeunes, pourraient employer bien des moments perdus dans l'oisiveté.

Proverbes. — On dit d'un dissipateur : *C'est un panier sans fond.* — *Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier*, signifie qu'il y a de l'imprudence à placer tout son bien dans un même endroit. — *Faire danser l'anse du panier.* — *Être sot comme un panier.* — *Adieu ! paniers, vendange est faite.* — *A petit mercier, petit panier.* — *Le dessus, le fond du panier.*

A propos du jugement dernier, Jésus a dit : *Il a son van en ses mains, il nettoiera parfaitement son aire, et amassera son froment dans les greniers, mais il brûlera la balle au feu qui ne s'éteint point.*

I. Exercices. — Faites en mars ou en avril une promenade le long d'un ruisseau ; visitez, observez quelques espèces de saules, prenez des fleurs, des tiges ; quelque temps plus tard, retournez, voyez les feuilles, cueillez-en, faites des comparaisons entre les diverses espèces, cueillez de nouveau des tiges ; apportez cela en classe, avec un vase plein d'eau, plongez une des baguettes cueillies en mars, elle se brisera, plongez-la dans l'eau. Avez, si possible, un panier grossier, un panier blanc, une corbeille fine, à pain, à fleur, à ouvrage, etc. On peut, devant les élèves, faire des lanières d'osier ; puis montrer comment on s'y prend pour entrelacer les osiers. Il y a matière à quelques jolies leçons de travaux manuels, en classe, ou lors des promenades sous bois.

Récitation. — La chanson du vannier, de Thurnet (Duprat et Bonjour, p. 116 ; Trésor de l'écolier, p. 149).

Eugène Monod.

DICTÉES

Degré inférieur.

La poule.

La poule est un oiseau de basse-cour. Son corps est couvert de plumes blanches, grises, noires ou nuancées. Sa tête est munie d'un bec robuste et ornée d'une crête rouge. Ses deux pieds ont chacun quatre doigts. Elle se nourrit de graines, d'herbe tendre et d'insectes. Elle pond des œufs excellents. Le coq est le mâle de la poule. On fait couver la poule pour avoir des poussins.

Le petit frère malade.

Paul était malade. Il avait une forte fièvre. Sa jeune sœur Marthe l'entourait de soins. Un beau matin elle prit son joli petit panier, alla dans une prairie fin

mide et fit une bonne provision de tussilages. Sa bonne mère en fit une tisane adoucissante qui soulagea beaucoup le petit garçon. Maintenant Paul est tout à fait guéri ; il joue dans la cour avec sa sœur.

Degré intermédiaire.

Exercice sur le passé défini.

La bataille de Chillon.[1]

Quand Pierre de Savoie apprit que sa demeure favorite était assiégée, il quitta la Flandre et vint au secours de ses états. Il réunit ses hommes d'armes dans un endroit non loin de Chillon, puis, en secret, il pénétra dans le château. Du haut du donjon, il observa la position de l'armée de Rodolphe de Habsbourg et profita de la nuit pour revenir auprès de ses soldats. A l'aube, il attaqua ses ennemis qui, dispersés, sans armes, furent bientôt complètement défaits.

Rem. : Cette dictée peut servir d'exercices de permutation aux différentes personnes.

Exercice sur le passé défini et l'imparfait.

Maladie de Pierre de Savoie.

La guerre contre Rodolphe de Habsbourg fut le dernier fait d'armes de Pierre de Savoie. Dans cette même année 1267, il tomba malade et se retira dans son château de Chillon qu'il aimait plus que tous les autres. Il faisait volontiers des promenades en bateau, et, pendant que la barque se balançait doucement sur l'eau, son troubadour chantait en vers ses combats d'autrefois, les belles montagnes qui l'entouraient et le bleu lac sur lequel il voguait.

LUCIEN JAVET.

L'oie.

Les plumes d'une oie étaient plus blanches que la neige nouvelle. Fière de ce don éblouissant de la nature, elle se croyait née pour être un cygne. Elle s'écartait de ses compagnes et nageait solitaire et majestueuse autour de l'étang. Tantôt elle allongeait le cou comme pour ajouter à sa taille, tantôt elle essayait de le courber gracieusement comme celui de l'oiseau dont elle prétendait reproduire l'image. Mais tous ses efforts furent vains et elle ne réussit qu'à se rendre ridicule ; les canards, les sarcelles et le héron lui-même se moquèrent de sa sotte vanité.

L'Instruction primaire.

Degré supérieur.

La taupe.[2]

Je vis un jour dans une prairie plusieurs objets noirs, pendus à des bâtons plantés en terre. Je m'en approchai et reconnus des taupes.

Quelques pas plus loin, je rencontrai un assez grand espace de terrain dont le gazon semblait entièrement brûlé. Feu enlevai une bande du bout de ma canne et j'y trouvai une dizaine de vers blancs.

Cela ne m'étonna pas.

On tue les ouvriers que Dieu avait chargés de détruire cette vermine.

La taupe se nourrit spécialement de vers blancs. Elle est organisée pour voyager sous terre à la poursuite des larves. Mais parce qu'en chemin cet animal coupe quelques racines, qu'elle soulève çà et là quelques monticules de terre, ce qui gêne le faucheur, on tue la taupe et, du même coup, on sauve la vie aux vers blancs.

L'agriculteur qui ne veut pas voir ses prés dévorés par les mans doit supporter les taupinières.

Dans les jardins, la taupe fait plus de mal que de bien. Pour l'en éloigner, on

[1] Voir la leçon de récitation.
[2] Voir la leçon de choses.

emploie du goudron de houille. On imprègne une ficelle de cette substance et on l'enterre à 30 cm. de profondeur.

A Sion, les habitants se plaignaient de ce que les taupes gâtaient leurs prés. Ils payèrent si bien les taupes tuées qu'ils en furent à la fin complètement débarrassés, mais qu'arriva-t-il ?

Les vers blancs se multiplièrent à tel point et firent tant de dégâts que les campagnards durent aller chercher des taupes vivantes dans les localités voisines pour les installer dans leurs prés.

D. Marion.

Les semailles.

Tout le village est aux champs. Là-haut, sur le plat de la colline où l'on sème, il y a une animation qui contraste avec la solitude de la forêt. Partout, bêtes et gens sont à l'œuvre. La vie rustique est en plein réveil. Ici, on herse un champ ; là, un paysan marche lentement, un sac de toile blanche sur la poitrine. Sa main y plonge en mesure et, d'un geste circulaire, il répand dans les sillons labourés des poignées d'orge et d'avoine dont les grains s'éparpillent sur la glèbe en rendant un léger son métallique ; un peu plus loin, le soc d'une charrue commence à soulever des mottes fumantes. Les bêtes tirent le cou tendu, les fouets claquent, les hommes encouragent de la voix leur attelage, les cris retentissent nettement dans l'air sonore.

André Turchet.

La femme économe.

Femme économe est un trésor, dit le proverbe. Il est sans doute peu de maximes d'une vérité plus profonde et plus fréquemment démontrée par l'expérience. C'est l'économie de la femme qui fait l'aisance et le bien-être d'un ménage. Vainement l'homme travaille et gagne de l'argent, si la femme ne sait pas régler la dépense, la gêne est toujours dans la maison. Au contraire, on est étonné des ressources qu'une femme économe et soigneuse peut tirer du plus modeste revenu. Mais l'économie ne s'impose pas, elle suppose des habitudes prises de bonne heure et passées, comme on dit, à l'état de seconde nature. C'est donc dès l'enfance qu'il faut travailler à acquérir cette précieuse qualité, car l'économie, qui ne paraît être que la règle de notre dépense, consiste avant tout à régler nos désirs et notre vie.

(*Le Maître pratique*, 22 janvier 1899.)

COMPTABILITÉ

Prix de vente d'un litre de pétrole.

On achète à Bâle 30 barils de pétrole pesant brut 4865 kg., tare 20 %, à f. 16 ¾ les 100 kg., facture payable à 30 jours, avec escompte de 2 %. Le transport de Bâle à Lausanne est de f. 2.88 les 100 kg. sur le brut. Le camionnage de la gare à domicile f. 0.20 les 100 kg. On demande combien on doit vendre le litre pour gagner le 8 %. La densité du pétrole est de 0.850, les petits frais, ports de lettres, etc., s'élèvent à f. 2.50.

Solution :

30 barils brut 4865 kg.		
Tare 20 % 973 »		
Net 3892 à f. 16 ¾ les 100 kg.	651	90
Escompte 2 %	13	05
Facture escomptée	638	85
Transport 2.88 les 100 kg.	140	10
Camionnage	2	30
Prix de revient	791	20
Bénéfice 8 %	63	30
Prix de vente de 3892 kg.	854	50

$$\text{Nombre de litres } \frac{3892 \times 100}{85} = 4579.$$

$$\text{Prix de vente du litre : f. } \frac{854{,}50}{4579} = 18\ ^{7}/_{100}$$

Louis Pelet.

Compte de caisse d'un jeune vannier.

Louis Tresseur est un orphelin de 16 ans, qui ne veut cependant être à charge à personne ; il veut travailler avec courage pour gagner sa vie. Il a vu à l'œuvre, puis imité un vannier, chez lequel il passait ses instants de loisir. Il a ainsi appris ce métier, et à 16 ans, il s'établit. Voici, pour le mois de mars, les notes inscrites dans son carnet.

Le 1er mars, il avait en caisse f. 29,60. Le 3 avril, il vend 4 ½ douzaines de liens de fascines à f. 2,50 le cent. Le 7, il porte chez M. X... au bazar de Presville, 10 corbeilles fines à f. 2,70 l'une, 12 dessous de plat, à f. 0,90 pièce, une table à f. 3,80 et 4 chaises en coudrier à f. 1,90 pièce. Le 10, il paye à M. F. Gros le loyer d'une oseraie de 50 m. de long sur 32 m. de large, à f. 2,20 l'are. Le 13, il paye un envoi de 25 bottes de fin osier d'Allemagne, à 16 marks les 100 bottes (1 M. = f. 1,25). Le 19, il vend au marché 7 paniers à bois, à f. 1,40 pièce, 3 petites hottes à épierrer, f. 1,60 chacune, une corbeille à lessive, de f. 3,25 et 2 paniers ordinaires, à f. 2,35 l'un. Ses dépenses de ce jour se montent à f. 1,50. Le 21, il a reçu d'un pépiniériste 32 douzaines de plants d'osier rouge à f. 38 le mille. Le 23, vendu 3 hottes à terre, à f. 3,70 l'une, 4 nattes en paille, à f. 0,90 pièce. Le 29, vendu 3 douzaines liens pour jeunes arbres, à f. 0,15 la douzaine, acheté 8 planches de 4 m. de long sur 0,35 m. de largeur moyenne, à f. 1,20 le m² et une scie de f. 4,50. Le 31, acquitté sa note du boulanger, 9 kg de pain, à f. 0,35 le kg., celle de l'épicier, divers, f. 8,60. Établissez son compte de caisse du mois.

Compte d'un vannier.

			DOIT		AVOIR	
			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Mars	1	En caisse	29	60		
»	3	Vendu 4 ½ dz. liens à fr. 2,50 le cent	1	25		
»	7	» 10 corbeilles fines, à fr. 2,70	27	—		
»	»	» 12 dessous de plat, à fr. 0,90	10	80		
»	»	» 1 table et 4 chaises	11	40		
»	10	Payé loyer de 16 a. d'oseraie, à fr. 2,20			35	20
»	13	» 25 bottes fin osier, 16 M. les 100			5	—
»	19	Vendu 7 paniers à bois, à fr. 1,40	9	80		
»	»	» 3 hottes à épierrer, à fr. 1,60	4	80		
»	»	» 1 corbeille à lessive	3	25		
»	»	» 2 paniers ordinaires	4	70		
»	»	Dépenses du jour			1	50
»	21	Payé 32 dz. plantes d'osier rouge			14	60
»	23	Vendu 3 hottes à terre, à fr. 3,70	11	10		
»	»	» 4 nattes en paille, à fr. 0,90	3	60		
»	29	» 3 dz. liens p. arb., à fr. 0,15 la dz.		45		
»	»	Acheté 8 planches			13	25
»	31	» une scie			4	50
»	»	Note du boulanger			3	15
»	»	» de l'épicier			8	60
		Solde en caisse			31	85
			117	85	117	85

Eug. Manon.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ÉCOLES.

Gérance de l'Educateur.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.
Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.
Armoires à glace, 120 à 180 fr.
Commodes massives 50 à 75 fr.

Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères**, *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Maison spéciale d'articles pour la Reliure

et Fournitures de Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

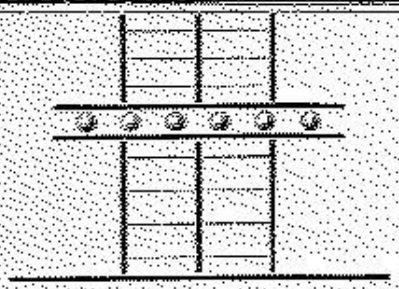

Plumes Pestalozzi

Adoptées par les Ecoles de Zurich.

Amidon et Colle forte

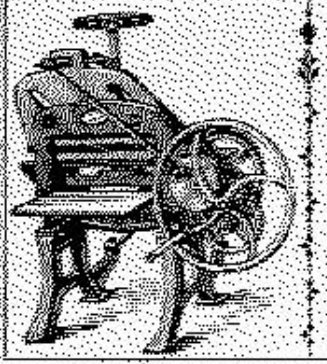

INSTALLATION COMPLÈTE

avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux, Ciseaux, Plioirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ

Certificats à disposition.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collèges communaux. Le poste de maître de latin, de grec, de français et d'histoire au collège de Moudon est au concours. Fr. 2500. **17 avril** à 6 h. du soir.

Cours complémentaires. MM. les instituteurs sont avisés qu'ils peuvent toucher, dès jeudi matin 30 mars, l'indemnité qui leur a été allouée par l'Etat pour les cours de cet hiver.

Paudex. Maîtresse d'école enfantine. Fr. 300 pour toutes choses ; **mardi 11 avril**, à 6 h. du soir.

A vendre à bas prix

UN GRAND BÉCHERELLE

Dictionnaire français, en 4 volumes reliés.

S'adresser Chalet des Epinettes, Lausanne.

A vendre pour 100 fr. un **dictionnaire Trousset** en 7 volumes reliés entièrement neufs, chez L. Fleury à La Naz près Romanel sur Lausanne.

A L'INDUSTRIE SUISSE

LAUSANNE *4, place St-Laurent, 4* LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap pour fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

CHEMISERIE — LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

CYCLE-HALL, LAUSANNE

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

ingénieur

CYCLES

Touriste

Première marque suisse.

Réparations

courantes

ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet sont fixés comme suit :

1° Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **mardi 21 mars**;

2° Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **mercredi 22 au samedi 25 mars**;

3° Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **lundi 27 mars au vendredi 7 avril.**

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **18 mars,** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales.

Lausanne, le 7 février 1899.

Le chef du département,
RICHET.

EXAMENS D'ADMISSION
aux Ecoles normales

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons **(Cité)** :

a) pour la **IVe classe des garçons**, les lundi et mardi 10 et 11 avril ;

b) pour la **IIIe classe des filles**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin.**

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance ; les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50** à **400** fr. par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du 2 ½ % et, pour les institutrices, du 2 ⅔ % du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Le programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 11 février 1899.

F. GUEX, directeur.

FŒTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KLIRO, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano. Fr. 1.50

KLIRO, H. Donne-nous un Esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue. » 1.50

North, C. *Chant de Pâques*, chœur à 4 voix d'hommes. » 1.—

» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes. » 1.—

MUNZINGER, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes » 1.—

NOSSEK, G. Sève d'avril, » » » » » 0.50

HANSISEN, A. Pour un mariage, » » » » » 0.50

Plumhof, *Chant de Pâques*, » » » » » 1.—

Thiele, *Conservez-moi, Seigneur*, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.

Bischoff, J. *Le Semeur*, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (obligé.)

Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium. » 1.50

SOUCHAY, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes. » 0.50

» Le Tilleul, chœur à 4 voix d'hommes. » 0.50

GANZ, R. Chanson de Barberine. » 1.25

MEISTER, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes. » 1.00

KLIRO, H. Ode aux oiseaux. » » » » » 1.50

NORTH, C. Travail et Patrie. » » » » » 1.50

L'ORPHEON DES ECOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. BESCHORE, J. La Fileuse, à 2 voix. » 0.15
2. KLIRO, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix.
3. » Pastorale »
4. » L'oraison dominicale (succès) »
5. » Soyons unis »
6. » Solitude (succès) » à » 0.25
7. » La Fileuse »
8. NORTH, C. Six chants de Noël »
9. BESCHORE, J. La fileuse (succès) »
10. KLIRO, H. Chant de Noël (succès) »
11. CHASSAIN, R. La Noël des petits enfants. » » 0.15
12. NORTH, C. Là-haut. »
13. » La Chanson des Etoiles, » paraîtront
14. » Les Chanteurs des Alpes, » sous
15. » Les Clochettes bleues, » prochainement.
16. » Le Chasseur suisse, »
17. » Le Livre de la vie. »

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 15 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.

Spécialité de musique Profane et Religieuse **pour Chorales.**

GRAND ET MAGNIFIQUE CHOIX D'ŒUVRES EN TOUS GENRES

Envois en examen par retour du courrier. — Les *parties de chœur* sont envoyées très rapidement et à des prix extraordinairement modérés.

Rabais importants sur les œuvres chorales prises en nombre

Maison fondée en 1823

Téléphone 340 Télégraphe Fœtisch Lausanne

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVme ANNÉE — N° 16. LAUSANNE — 15 avril 1899.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

Rédacteur en Chef :
FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :
ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces :
MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

Comité de Rédaction :

Jura bernois : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
Genève : **W. Rosier**, professeur.
Neuchâtel : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
Fribourg : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Bellegarde.
Section valaisanne : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.
Vaud : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.

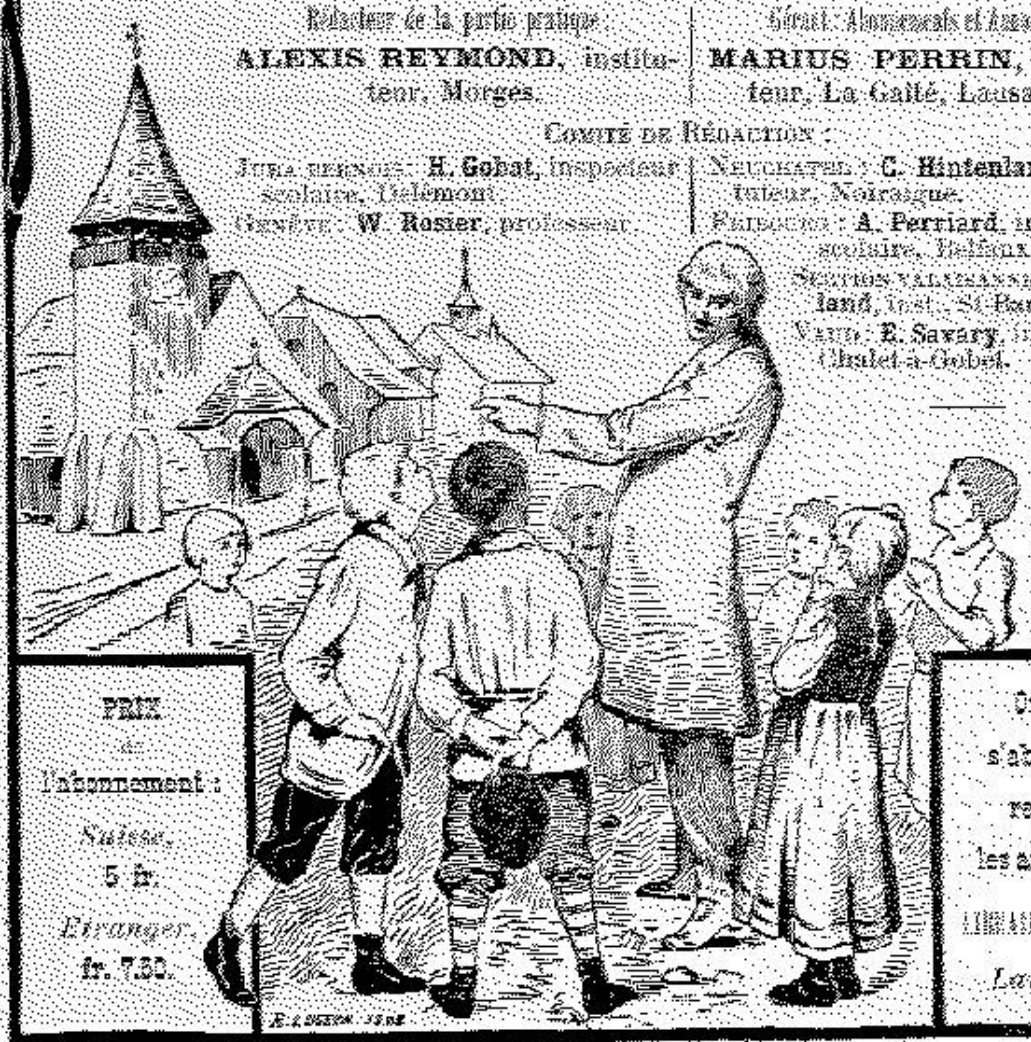

PRIX
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Rosier,** William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Merceret,** E., inst., Sonvilier.
Burolsin, H., direct., Delémont.
Schaller, O., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Courgemont.
Baumgartner, A., ins., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Grandjean,** A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genond,** Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

MM. **Dériaz,** J., Bex.
Cornamusaz, E., Bex.
Rochat, F., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Cloux, F., Essertines, Gimel.
Faillettaz, G., Gimel.
Lambert, T., Coppet.
Briod, E., Bex.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président de la *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : **M. Nizzola.**

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.
Perrin, Marius, inst., trésorier, Lausanne.
Sonnay, instituteur, secrétaire, Montolieu, Lausanne.

AGENCE DE PUBLICITÉ

Téléphone

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**, de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Nouvelle publication de la maison A. Colin & Cie

ANTOINE ALBALAT

L'ART D'ÉCRIRE

enseigné en vingt leçons.

Le nouvel ouvrage de M. Albalat, manuel indispensable à tous ceux qui veulent écrire, est une intéressante tentative pour étudier l'art du style d'un point de vue technique et, en quelque sorte, du côté des artistes, démontrer en quoi consistent les procédés, décomposer le métier littéraire en ses différents éléments, donner à chacun les moyens d'étendre et d'augmenter ses propres dispositions ; en un mot, enseigner à écrire à ceux qui ne le savent pas, mais qui ont tout ce qu'il faut pour l'apprendre, tel est le but de ce livre d'une conception tout originale et qui n'a plus rien de commun avec les anciens « manuels de littérature. » Étudiants, jeunes filles, débutants, gens du monde, tous ceux qui aiment les lettres voudront lire ce curieux et précieux ouvrage.

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . fr. 3,50

TABLE DES MATIÈRES

Ire Leçon. **Le don d'écrire.**
IIe » **Les manuels de littérature.**
IIIe » **De la lecture.**
IVe » **Du style.**
Ve » **L'originalité du style.**
VIe » **La concision du style.**
VIIe » **L'harmonie du style.**
VIIIe » **L'harmonie des phrases.**
IXe » **L'invention.**
Xe » **La disposition.**
XIe » **L'élocution.**
XIIe » **Procédés des refontes.**
XIIIe » **De la narration.**
XIVe » **De la description.**
XVe » **L'observation directe.**
XVIe » **L'observation indirecte.**
XVIIe » **Les images**
XVIIIe » **La création des images.**
XIXe » **Du dialogue.**
XXe » **Le style épistolaire.**

(Demander le prospectus).

La France intellectuelle, par Henry Bérenger. Un vol. in-18 . . . fr. 3,50

Conférence pour les adultes (1re série) Extraites du journal *La Conférencier*, publié sous la direction de M. Charles Duery. Un vol. in-12 de 516 pages . . . . . » 2,50

Chrestomathie française du XIXe siècle, par Henri Sensine, prof. Première partie : **Les Poètes.** Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile, fr. 6. — Deuxième partie : **Les Prosateurs** Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile . . . . . » 6.—

Morceaux choisis des littératures étrangères, par Edouard Rod. Un vol de plus de 900 pages, broché : fr. 6. — cartonné toile . . . » 6.50

PUPITRES HYGIÈNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — **GENÈVE**

Système breveté ✠ 3025 — Modèle déposé.

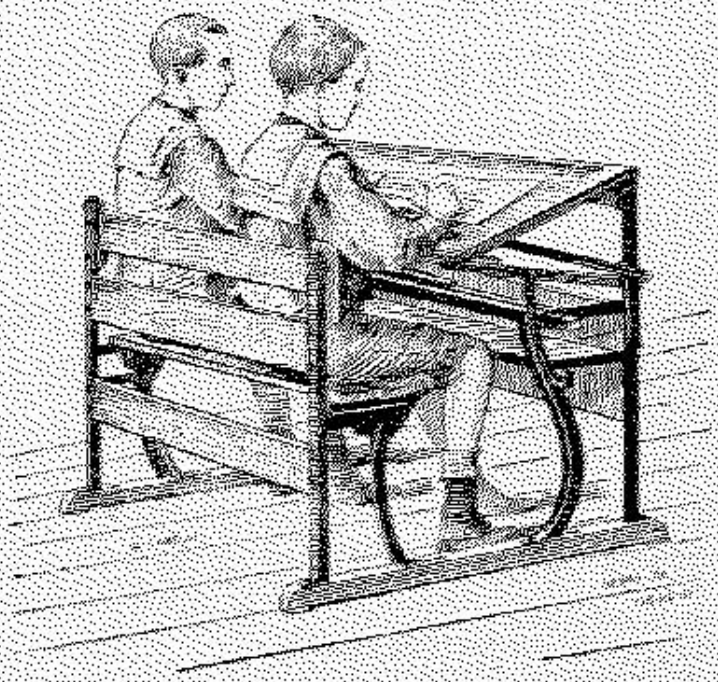

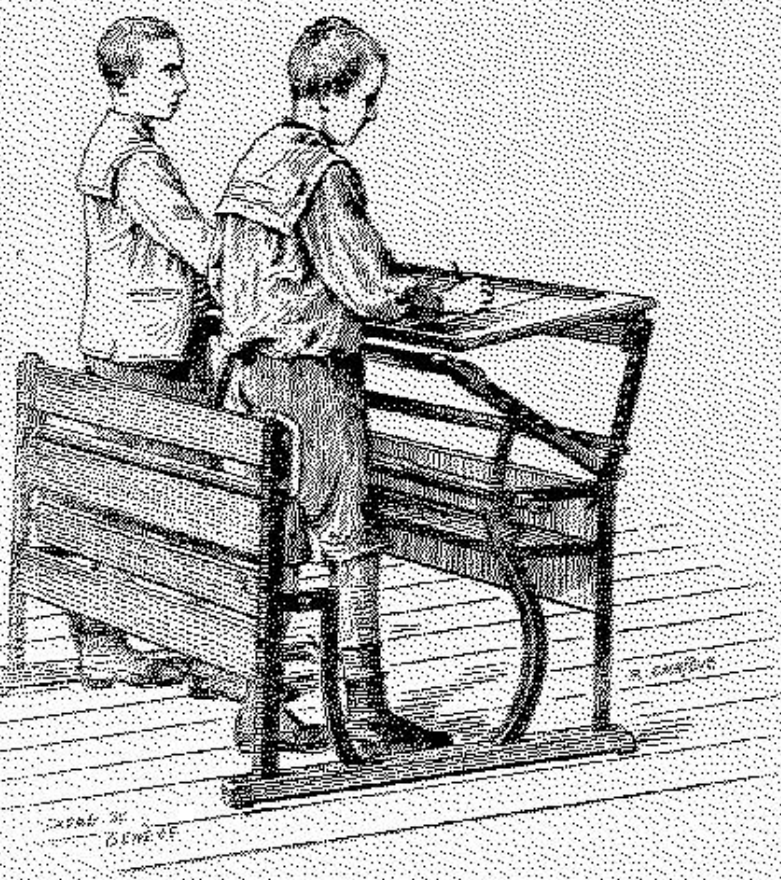

Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 46.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.